

Sur les remparts de Séville...

Conteur de profession, Clément Riot « aime les belles histoires »¹ Celle de Maître Perez, l'organiste de Séville, a de quoi nous séduire... même s'il n'est pas question d'orgue mais d'accordéon. En compagnie de Fanny Vicens, l'artiste sillonne les lieux de spectacle pour le plus grand bonheur de tous. Une aventure originale sur laquelle nous avons souhaité revenir...

Comment est née l'idée de ce projet ?

CLÉMENT RIOT Conteur, je me produis souvent avec des partenaires musiciens. Hispanophone, je connaissais Gustavo Adolfo Becker, écrivain romantique espagnol (1836-1870), et son conte littéraire « Maître Perez, l'organiste » tiré du recueil de ses « leyendas », empreintes de mystère, de fantastique et de magie, à l'instar des contes populaires dont elles s'inspirent. J'ai eu l'idée d'en faire une adaptation/réécriture moderne, destinée à être véritablement contée, et en musique bien sûr...

À qui s'adresse-t-il ?

C.R. C'est un spectacle « Tous publics ou « Public familial ». Je dirais que, sauf cas particuliers (tout petits, par exemple), ceci devrait être souvent (toujours ?) le cas pour le Conte. Chacun comprenant ce qu'il veut, ou peut, l'important étant que la magie fonctionne pour tous, que chacun y trouve son compte (sans jeu de mots), laissant tout simplement parler sa sensibilité...

Quelle en est la trame ? Quel est le lien paroles/musiques ?

C.R. C'est l'histoire d'un organiste, pauvre, aveugle, bon et inspiré, dont l'âme continuera, après sa mort, à défendre son œuvre, aux dépens des envieux...

Le spectacle est structuré en quatre parties, encadrées par une ouverture et un final uniquement musicaux. Une scénographie dépouillée, adap-

table à tous les lieux carré de quatre points, les quatre étapes de l'histoire, le conteur passant de l'un à l'autre. Au centre, l'accordéoniste. Le tout éclairé par des bougies LED.

Pour rendre au mieux les atmosphères et sensations diverses qui traversent ce conte, textes et musiques vont ici main dans la main, à égalité, se superposent, s'accompagnent, s'interpolent et se répondent. Le parti pris a été d'associer plutôt les musiques anciennes aux moments réalistes et les musiques contemporaines, moins habituelles, aux moments magiques ou merveilleux.

Un accordéon et pas un orgue... Pourquoi ?

C.R. D'une part, car l'accordéon est l'instrument polyphonique, à vent, le plus apte à suggérer l'orgue sans l'imiter, à créer un espace acoustique ouvert à l'imaginaire, propice à l'intrigue du conte, d'autre part, parce que cet instrument portatif permet de se produire partout, ce qui n'aurait pas été le cas avec l'orgue... Emblème de la musique « populaire », le « piano à bretelle », « l'orgue du pauvre » joue ici un répertoire dit de « musique savante »...

Comment avez-vous choisi les musiques ?

C.R. Nous voulions des pièces originales et en accord avec la narration (rythme, atmosphère...). Forcément, des musiques de « l'époque » où se déroule le conte, dont Antonio de Cabezón (1510-1566), lui-même organiste et aveugle ! Mais aussi des œuvres contemporaines (Ligeti, Mantovani...). Le répertoire de Fanny, des critères esthétiques, historiques et musicaux ont guidé notre

choix. La référence à l'Espagne, par exemple, était incontournable Scarlatti ainsi que des *Folia* (Pasquini comme Régis Campo...).

Vous n'êtes pas vous-même organiste. Que représente l'orgue pour vous ?

C.R. Bien que non croyant, peut-être aussi pour cette raison, j'ai une forte appétence pour le sacré. J'aime, dans une église, entendre, hors culte, le silence, l'orgue, la réverbération des sons, des voix, des pas... L'orgue, tout à la fois l'un des plus anciens, en tout cas le plus puissant des instruments de musique, une fascinante machinerie, un beau monument de patrimoine...

Est-ce, selon vous, un instrument « difficile » ? « connoté » ?

C.R. Difficile techniquement, certainement plusieurs claviers, pédalier, tirasses des jeux... Impressionnant pour le profane, mais tout instrument, dans une démarche artistique et exigeante, s'avère « difficile ». Pour l'orgue la difficulté me paraît plus « sociale ». Ce que vous voulez peut-être dire par « connoté » ? Lié irrémédiablement à l'Église. Les orgues de cinéma ont disparu. En France, à ma connaissance, il n'y a que trois orgues profanes de concert. Par ailleurs, le clergé, étant affectataire, a un droit discrétionnaire sur toute utilisation. Ceci contribue, en plus « d'évolutions » sociétales plus profondes et générales, à dessiner un avenir effectivement plus qu'incertain pour l'orgue.

Propos recueillis par Pascale Rouet



1. Yvette Lucas, dans « le Travailleur catalan », n° 3824, semaine du 6 au 12 mars 2020.